Les Acacias en mode estival!

Posté par Nathaly De Morawitz-Schorpp 16 août 2015



Les activités pour tous organisées par la Maison de Quartier ne manquent pas aux Acacias: « Pendant l'été, nous avons dansé, joué, pique-niqué et mis les doigts de pied en éventail sur des chaises longues! » s'exclame avec enthousiasme une habitante. Et qu'en est-il des fameuses grillades réputées à la ronde pour leur musicale convivialité? « Point d'orgue des animations festives du Parc pendant 20 ans, elles ont été en quelque sorte victimes de leur succès admet Florence Venturi Baehler animatrice socio-culturelle. Trop de monde, tables et bancs pris d'assaut, grils surchargés, la rencontre entre les habitants ne se faisait plus au sens où nous l'entendions. En revanche, nous avons maintenu les barbecues du mois de juin et proposons désormais des activités ponctuelles pendant l'été et tout au long de l'année. »

Il y a le Parc, certes, mais également un autre endroit, un peu plus loin, caché dans les arbres et qui offre une structure d'accueil du lundi au vendredi pour les enfants de 8 à 12 ans pendant ces deux longs mois d'été : le Terrain d'Aventures...

L'aventure au bout de la route...

Dans les années 1940, C.T. Sørenson, architecte-paysagiste danois avait compris l'importance, en milieu urbain, d'un « terrain vague dans lequel les enfants peuvent créer, construire, rêver et imaginer une réalité ». Conçus d'après ce modèle, on compte actuellement une dizaine de Jardin Robinson et de Terrains d'Aventure à Genève. Celui du Lignon, né d'une initiative citoyenne, sera le premier à voir le jour en 1970 en Suisse romande.

Le Terrain d'Aventures Acacias-Jonction, moitié bétonné pour le basket et moitié parc, est établi près de l'Arve et reçoit les enfants des deux quartiers. «Il s'agit plutôt d'une extension des deux Maisons de Quartier reconnaît Yves Morel, animateur responsable à la Jonction. Il dispose d'un bâtiment avec un coin atelier et une cuisine. La philosophie de ces lieux particuliers fonctionne sur le principe de « l'accueil libre » :

« Il s'agit d'un contrat tripartite signé entre l'enfant, les parents et les animateurs. Une charte qui engage l'enfant à gérer ses allées et venues sur le terrain, à respecter certaines règles et à tenir compte des consignes des parents, favorisant ainsi l'autonomie et la responsabilisation. »

Les moniteurs et animateurs encadrent les enfants, veillent à leur sécurité et soutiennent leurs activités, souvent suggérées par eux-mêmes : bricolage, jeux et activités sportives. Ellie, monitrice, renchérit : « les enfants participent à tout, de la cuisine – équilibrée et de proximité si possible – au nettoyage en passant par l'arrosage du potager. Des sorties sont également régulièrement organisées. Ils apprennent la vie collective grâce aux règles de la charte qui tiennent plus d'un rapport de confiance que de réelles contraintes et les enfants jouent bien le jeu! »

L'année prochaine, le Terrain d'Aventures Acacias-Jonction fêtera ses 10 ans d'existence. « On avait mis autant d'années pour l'obtenir !! » conclut Florence, tout sourire et toujours aussi passionnée par son métier.